

**La polyandrie en Afrique du Sud**

**Lisez attentivement les questions avant d’écouter la chronique**



**Écoutez et faites les exercices**

## **I.** **Cochez les idées qui sont réellement présentées par la chronique.**

🖵 La légalisation de la polyandrie en Afrique du Sud est pleinement acceptée.

🖵 La polyandrie est une façon de polygamie où la femme peut avoir plusieurs époux.

🖵 L’Afrique du Sud possède une constitution assez conservatrice.

🖵 Le mariage homosexuel et la polygamie sont des pratiques légales en Afrique du Sud.

🖵 Le secteur conservatoire de la société d’Afrique du Sud a accepté la polyandrie.

🖵 Selon Collis Machoko, les sociétés africaines ne sont pas encore prêtes pour la polyandrie.

🖵 Musa Mseleku appuie ouvertement la polygamie.

🖵 Pour quelques personnes, la polyandrie est perçue comme négative pour la survie de la culture africaine.

🖵 La polyandrie peut avoir des conséquences économiques, spécialement sur le lobola.

# **II. Faites l’association des données.**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| A) Le professeur Machoko | …… | 1) la femme a le droit de lui demander de partir |
| B) La pratique de la polyandrie |  | 2) s’est décidée par la polyandrie après avoir étudié la dynamique de la reine des abeilles et ses coépoux |
| C) Une partie de la population |  | 3) continue à se pratiquer malgré les tabous sociaux de ces mariages, non reconnus légalement |
| D) Les membres des mariages polyandriques de l’étude |  | 4) la femme initie les relations avec une invitation des maris à rejoindre son union |
| E) Une des femmes participants à l’étude |  | 5) n’accepte pas du tout la polyandre, ce qui a fait que cette pratique devienne clandestine et secrète |
| F) Dans la polyandrie, dans la plupart des cas |  | 6) a fait des recherches auprès de 20 femmes et 45 co-maris |
| G) Si la relation de la femme et ses maris est perturbé par l’un d’entre eux |  | 7) vivaient de manière séparée mais attachés à leurs unions polyandres |

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| A | B | C | D | E | F | G |
|  |  |  |  |  |  |  |

## **III.** **Indiquez si les informations suivantes sont vraies (V), ou fausses (F).**

1. 🖵 La plupart des co-époux acceptaient leur rôle par obligation.
2. 🖵 Les co-époux étaient prêts à perdre leur femme si les conditions étaient favorables.
3. 🖵 Pour certains des co-époux, la polyandrie servait comme excuse, étant donné qu’ils ne pouvaient pas satisfaire sexuellement leur femme.
4. 🖵 Si le co-époux était stérile, la polyandrie pouvait donner des enfants au mariage sans stigmatiser l’époux comme émasculé.
5. 🖵 Les religieux du Parlement ont accepté sans problèmes la légalisation de la polyandrie.
6. 🖵 Une des conséquences de la légalisation de la polyandrie serait le besoin des tests ADN afin d’établir quel est le père biologique de l’enfant.
7. 🖵 Avant, la polyandrie était pratiquée au Kenya, en République démocratique du Congo et au Nigéria.
8. 🖵 Dans l’actualité, la polyandrie est présente au Gabon.
9. 🖵 Le christianisme et la colonisation, lors de leur arrivée, ont été employés pour contrôler les femmes.